



Le mal-logement

10 SEPTEMBRE 2014 10H-13H
ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE
PARIS VAL-DE-SEINE
3 QUAI PANHARD ET LEVASSOR – 75013 PARIS
SALLE 180

Depuis 2008, les conséquences sociales de la crise économique sont notables sur les conditions dans lesquelles les familles sont logées. Nombre d'entre elles sont particulièrement touchées par le mal-logement, du fait du surpeuplement, de l'indécence du logement ou de l'incapacité à faire face aux charges financières que représentent les loyers ou les coûts de l'énergie. Le mal-logement cristallise ainsi les caractéristiques de la vulnérabilité et de l'insécurité sociale.

Ce séminaire, organisé par la direction des statistiques, des études et de la recherche de la Caisse nationale des Allocations familiales, s'inscrit dans le cadre de deux de ses publications : les revues *Informations sociales* n°184 de juillet-août 2014 sur le mal-logement, et *Politiques sociales et familiales* n°114, *Logement, enjeux d'actualité* de décembre 2013 ; ainsi que dans le cadre d'un volet d'études sur le coût économique et social du mal-logement, lancé par l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale et le Plan Urbanisme Construction Architecture dans la suite du rapport sur le mal-logement du Conseil national de l'information statistique.

- Présidence et animation : *Didier Gelot (Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale)*
- 9h30 • Accueil
- 10h00 • Introduction
Nadia Kesteman (Caisse nationale des Allocations familiales)
- 10h15 • Le logement indigne : une nouvelle norme de l'action publique ?
Yankel Fijalkow (École nationale supérieure d'architecture Paris Val-de-Seine, UMR 7218 LAVUE)
- 10h45 • Évaluation du coût économique et social du mal logement
Pierre Madec et al. (Observatoire français des conjonctures économiques)
- 11h30 • Pause
- 11h45 • Coûts publics et privés du mal logement
Jean-Roland Barthélemy et Bruno Maresca (Credoc-Fondation des villes-Pact)
- 12h15 • Loger les familles en hôtel social, l'enquête Enfams
Emmanuelle Guyavarch et Erwan Le Méner (Observatoire du Samusocial)
- Conclusion : *Daniel Lenoir (Directeur général de la Cnaf)*

Entrée libre sur inscription auprès de Véronique Theault : veronique.theault@cnaf.fr